

**DÉCISION N° 119-2025**

**Portant validation du devis de la Compagnie ACIDU pour la prestation du spectacle « la ballerine et le soldat de plomb » dans le cadre de Bernay Scintille**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20250813-DAJ-DEC-25-209-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/08/2025

Publication : 02/09/2025

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu la proposition de la Compagnie ACIDU pour la prestation du spectacle « la ballerine et le soldat de plomb » dans le cadre de Bernay Scintille

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;  
Considérant que la proposition de la Compagnie ACIDU pour la prestation du spectacle « la ballerine et le soldat de plomb » dans le cadre de Bernay Scintille est la plus avantageuse ;  
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DÉCIDE :**

De valider la proposition de la Compagnie ACIDU pour la prestation du spectacle « la ballerine et le soldat de plomb » d'un montant de 2795 € HT.

signé électroniquement le 09/08/2025,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

